

MASTER 2 DROIT, PARCOURS CARRIÈRES JUDICIAIRES

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	Droit
DISCIPLINE(S)	Droit Privé
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

Le M2 Carrières judiciaires présente la spécificité d'être délocalisé à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et d'être étroitement articulé avec l'i-EPrépa, une prépa 100% numérique aux concours administratifs et judiciaires. Cette prépa. publique est opérée en partenariat avec les deux universités portant l'IEP : l'UVSQ et l'Université de Cergy-Pontoise.

Le M2 Carrières Judiciaires correspond à la deuxième année de la mention Droit, parcours carrières judiciaires. Il a pour vocation d'offrir une préparation d'excellence aux étudiants désireux de passer les examens et concours : CRFPA, ENM, greffier en chef (ENG), directeur des services pénitentiaires (DSP)...tout en permettant d'obtenir une seconde année de Master. La difficulté croissante de certains concours impose d'y consacrer une année entière, laquelle consistera principalement à acquérir des connaissances soigneusement sélectionnées dans l'optique des examens concernés. De même, la formation fournira aux étudiants les outils méthodologiques et les techniques essentielles assurant leur réussite.

Le M2 Carrières Judiciaires, de par les enseignements notamment dispensés en droit processuel privé et en contentieux, permettra également de rendre les étudiants immédiatement opérationnels pour les métiers de

juristes spécialisés en contentieux, de fonctionnaires (greffiers, métiers de l'administration pénitentiaire) et d'offices ministériels (avoués, huissiers)...

Spécificités de la formation

Scientifiquement, l'accent est mis sur les enseignements correspondants aux épreuves écrites des concours et examens, ainsi que sur la préparation aux épreuves orales, de conversation avec le jury, de mise en situation et de langue vivante... Les principales matières dispensées sont donc le droit civil, le droit pénal, le droit public, les contentieux, les procédures, et la culture générale. Par conséquent, les étudiants ne sont pas enfermés dans une spécialité et ont ensuite la liberté de choisir celle-ci.

Pédagogiquement, chaque semestre comprend

- des séminaires (réflexion sur un thème donné avec soit une approche disciplinaire, soit une approche pluridisciplinaire : droit civil et procédure civile, droit pénal et procédure pénale, thème abordé sous ses aspects historiques, culturels, sociaux...),
- des ateliers (ateliers de préparation aux épreuves écrites : réflexion interactive et encadrée des étudiants sur des sujets qui leurs sont donnés à l'avance, puis présentés et enfin collectivement débattus, résolution de cas pratiques, ateliers de préparation aux épreuves orales ...).

En outre, cette préparation réunissant de futurs avocats, magistrats, huissiers, greffiers... donnera ainsi l'occasion à chacun d'appréhender les métiers contingents, notamment grâce aux conférences de praticiens axées sur la réalité de l'exercice de leur métier au quotidien, sur les relations professionnelles entre les différents corps de métiers...

Les séminaires (enseignements théoriques) et ateliers (exercices d'entraînements) sont confiés à des enseignants chercheurs de l'UVSQ ou d'autres universités, mais également à des professionnels.

Compétences développées

Le M2 Carrières judiciaires étant consacré à la préparation aux examens et concours, la perspective méthodologique est évidemment très forte. A l'issue de cette formation, les étudiants disposeront :

- d'une maîtrise de l'accès aux sources du droit (supports papier et électronique).
- d'une maîtrise de la qualification et de l'interprétation juridiques.
- d'un esprit de synthèse. Notes de synthèse.
- d'une aptitude à l'analyse de cas et de dossier, aptitude à la décision
- d'une maîtrise des techniques de rédaction de rapports, d'enquêtes...
- d'une capacité à affronter les épreuves spécifiques des concours (dissertation, grand jury, mise en situation...)
- d'une bonne culture générale.
- d'une réflexion éthique.
- d'une capacité de travail personnel et autonome

Echanges internationaux

Le parcours carrières judiciaires, préparant à des concours de la fonction publique française ou assimilée, ne se prête pas à des échanges internationaux.

Partenaires

DANTE- Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies

VIP- Versailles Institutions publiques

Partenariats avec des institutions publiques, dont l'accès est assuré par les concours préparés par la mention. Des conventions ont d'ores et déjà été signées avec la Cour d'appel de Versailles, l'Ecole Nationale des greffes, l'Ecole Nationale de la magistrature. Ces conventions facilitent notamment l'obtention de stages.

Conditions d'admission

Etudiants titulaires d'un M1 en droit, VAE.

La priorité est donnée aux étudiants ayant suivi le parcours carrières judiciaires en M1, aux étudiants de l'IEP de St Germain qui souhaitent réaliser leur 5e année dans le M2CI.

Le recrutement se fait en 2 temps : une première sélection sur dossier, puis une sélection suite à un entretien.

Inscription

Date d'ouverture de candidature : 15/05/2020

Date de fermeture de candidature : 01/07/2020

Modalités de recrutement : Pré-sélection sur dossier et sélection sur entretien des candidats (si nécessaire)

Pièces de candidatures spécifiques : Notes du baccalauréat, de la licence et du M1 et au sein de l'enseignement supérieur. Lettre de motivation et CV

La campagne de candidature sera ouverte par l'application E-candidat (Plateforme de candidature en ligne de l'UVSQ).

Si vous rencontrez des difficultés sur e-candidature merci d'envoyer un message à : candidature.droit@uvsq.fr

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

SEMESTRE 3 (185h-30 ECTS)

I. TRONC COMMUN AVEC LE M2 CARRIERES PUBLIQUES (60h-9 ECTS)

Culture générale (40h- 6 ECTS)

Politiques économiques (20h- 3ECTS)

II. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (75h- 13 ECTS)

Droit civil approfondi (15h, 3 ECTS)

Droit pénal général (20h, 3 ECTS)

Contentieux pénal (15h, 3 ECTS)

Droit public et libertés publiques (15h, 3 ECTS)

Culture juridique et historique (10h, 1 ECTS)

III. ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE- ATELIERS DE METHODOLOGIE (50h- 8 ECTS)

Ateliers dissertation (12h- 3ECTS)

Ateliers cas pratiques (10h – 2ECTS)

Ateliers note de synthèse (4h, 1 ECTS)

Ateliers langue vivante (18h, 2 ECTS)

Conférences de pratiques professionnelles (6h)

SEMESTRE 4 (180h-30ECTS)

I. TRONC COMMUN AVEC LE M2 CARRIERES PUBLIQUES (30h-5 ECTS)

Culture générale (30h, 5 ECTS)

I. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (100h- 15 ECTS)

Droit civil approfondi (20h, 4 ECTS)

Droit pénal spécial (15h, 3 ECTS)

Contentieux civil (15h, 3 ECTS)

Culture juridique et historique (10h, 1 ECTS)

Contentieux européen (10h, 1 ECTS)

Droit international privé (10h, 1 ECTS)

Droit commercial et affaires (10h, 1 ECTS)

Droit européen (10h, 1 ECTS)

II. ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE- ATELIERS DE METHODOLOGIE (50h- 9 ECTS)

Ateliers dissertation (10h, 3ECTS)

Ateliers cas pratiques (10h, 2ECTS)

Ateliers note de synthèse (8h, 2 ECTS)

Ateliers langue vivante (18h, 2 ECTS)

Conférences de pratiques professionnelles (4h)

Contrôle de connaissances

Examen terminal pour les enseignements fondamentaux, sous forme de concours blanc à la fin de chaque semestre

Contrôle continu pour les enseignements d'ouverture (ateliers)

Stages

Le stage est obligatoire en M2.

Perspectives professionnelles

Le M2 Carrières judiciaires offre l'accès aux concours de la magistrature mais également à d'autres types de concours de catégorie A (greffier en chef, directeur de détention) qui nécessitent l'obtention d'un M2.

En outre, les postes de clerc, de collaborateur, les métiers d'officiers ministériels, de notaires, de greffiers... exigent aujourd'hui un haut niveau d'études. De même, les débouchés dans les départements contentieux et litiges des grandes entreprises sont nombreux mais exigent des compétences approfondies en procédures et contentieux. Aussi, par les enseignements dispensés, le M2 Carrières judiciaires aura vocation, outre la préparation aux concours, à former des juristes spécialistes dans ces domaines.

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2016 de ce Master.
- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après le Master par les promotions 2012 à 2016

Adresses et coordonnées

Faculté de Droit et Science politique

3 rue de la Division Leclerc
78280 GUYANCOURT
Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité les enseignants responsables ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignants responsables

Anne-Valérie LE FUR
anne-valerie.lefur@uvsq.fr

Clara Bernard-Xemard
clara.xemard@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique :

Nadège LEARD
nadege.leard@uvsq.fr
Tél. : 01 39 25 52 55
Bureau : 217

Reprise d'études

Françoise JENSSONNIE

Tél. : 01 39 25 53 29
francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10
orientationsqy.defip@uvsq.fr